

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION



B.U.T. CARRIÈRES SOCIALES (CS)

Bac +3

PARCOURS ASSISTANCE SOCIALE

PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Carrières Sociales parcours Assistance sociale **forme en trois ans des professionnels de l'intervention sociale** capables d'accompagner des publics variés en situation de fragilité et de vulnérabilité.

La formation permet aux étudiants de découvrir différents domaines de l'intervention sociale et offre un socle théorique nécessaire à la bonne compréhension des situations professionnelles.

Métiers visés (H/F) :

intervenant social,
médiateur social,
chargé de mission insertion,
coordinateur/accompagnement
social (divers publics...),
...

En savoir + sur la formation



02 44 68 88 75



www.iut.univ-angers.fr



car.soc.iut@univ-angers.fr

Enseignements transversaux communs

Sociologie
Psychologie sociale
Géographie sociale
Santé
Politiques publiques
Droit
Économie
Management
Anglais
Expression Communication

Enseignements spécifiques

Parcours

Assistance sociale

Analyse de la société
Enjeux contemporains
Méthodologie de l'intervention sociale
Publics et problématiques spécifiques
Psychologie
Éthique
Méthodologie de projet

LE STAGE

Le BUT Carrières sociales parcours Assistance sociale est proposé :

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1^{ère} année, **4 semaines** de fin janvier à mi-février.

En 2^{ème} année, **8 semaines** de mi-mars à début mai.

En 3^{ème} année, **12 semaines** de mi-janvier à début avril.



La gratification* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois. Elle est due au stagiaire dès le 1^{er} jour du stage et versée mensuellement.

*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1^{er} janvier. A titre indicatif, pour 2023, le taux horaire minimal de gratification = $27\text{€} \times 15\% = 4.05$ euros/heure de présence effective du stagiaire.



FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :


- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en CS !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise 



Pôle Relations Entreprises



re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet - Campus de Cholet
Boulevard Pierre-Lecoq | 49300 CHOLET
Tél. 02 44 68 82 00 | iut.univ-angers.fr